Envoyé en préfecture le 27/03/2024
Reçu en préfecture le 27/03/2024
Publié le 27/03/2024
ID : 031-213101876-20240321-2024_030-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. SÉVERAC Philippe, Premier Adjoint au Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, MARNAC, ROUER, STEMER, VALENTI, VITET et VOISIN
MM. BAË, BARBA, BONNET, BRIANTAIS, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
21 mars 2024
Acte n° **2024-030**

Absent(s) représenté(s) :
Mme BOBO a donné procuration M. PILET
Mme RIPOLL a donné procuration à Mme LE PRIOL
Mme SIMÉON a donné procuration à Mme LACOSTE
M. BATAILLE a donné procuration à M. SÉVERAC
M. CANILLO a donné procuration à M. BRIANTAIS

Conseillers en exercice :
33

Absent(s) : /

Conseillers présents :
28

Secrétaire de séance : ROUER Aurélie

Date de la convocation :
14 mars 2024

Thème : 7.5 – SUBVENTIONS

Objet : Demande de subvention auprès de l'ETAT (Fonds Vert) et du DEPARTEMENT (Contrat de territoire 2024) pour les « Travaux de rénovation énergétique (Chauffage, Ventilation, Climatisation) de la médiathèque et de la salle du Trépadé suite à la mise en place des panneaux photovoltaïques »

M. RIVIER Pascal, Adjoint délégué aux finances, expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'obligation règlementaire Eco Energie Tertiaire (EET) issue du décret tertiaire (article 175 de la loi Elan) qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le réchauffement climatique, du contrat Bourg Centre Occitanie et du Plan Climat Air Energie Territorial réalisé par le Muretain Agglo, la commune de Fonsorbes souhaite effectuer des travaux de rénovation du système commun de Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC) des bâtiments de la médiathèque et de la salle du Trépadé. Ces travaux viennent en complément de la pose de panneaux photovoltaïques réalisée en octobre 2023

Le gain énergétique attendu de l'ensemble de ces travaux est de 72 % et la réduction de GES est estimée à 83%.

La solution retenue consiste à remplacer deux chaudières gaz et un groupe froid vétustes et énergivores par la mise en place d'une pompe à chaleur AIR/EAU couplée à deux chaudières gaz en appoint des besoins, si nécessaire.

Cette installation sera complétée par :

- Le remplacement des ventilo convecteurs vétustes et la mise en place de régulations pilotées par un outil de supervision
- Le remplacement des 2 centrales de traitements d'air (CTA) par une centrale double flux nouvelle génération avec récupération d'énergie performance pilotée par une gestion technique du bâtiment (GTB) et avec moteurs basse consommation.

Le coût total estimé du chantier s'élèverait donc à 501 470.60 € HT.

M. RIVIER Pascal propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de l'ETAT (Fonds Vert) et du Département (contrat de territoire 2024) pour ce projet, dont le plan prévisionnel de financement est le suivant :

.../...

Envoyé en préfecture le 27/03/2024
Reçu en préfecture le 27/03/2024
Publié le 27/03/2024
ID : 031-213101876-20240321-2024_030-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2024 – acte n° 2024-030 – page 2/3
Thème :	7.5 - SUBVENTIONS
Objet :	Demande de subvention auprès de l'ETAT (Fonds Vert) et du DEPARTEMENT (Contrat de territoire 2024) pour les « Travaux de rénovation énergétique (Chauffage, Ventilation, Climatisation) de la médiathèque et de la salle du Trépadé suite à la mise en place des panneaux photovoltaïques »

DÉPENSES	MONTANTS
Travaux (hors travaux installation des panneaux photovoltaïques)	430 495.60 €
Maitrise d'œuvre	48 160 €
Etudes et diagnostics	22 815 €
TOTAL DEPENSES H.T.	**501 470.60 €**
TVA	**100 294.12 €**
TOTAL DEPENSES TTC	**601 764.72 €**
RECETTES	
Subvention demandée au DEPARTEMENT (30 %)	129 148.68 €
Subvention demandée à l'ETAT (Fonds Vert) (50%)	250 735.30 €
TOTAL RECETTES ESPEREES	**379 883.98 €**
EMPRUNT et AUTOFINANCEMENT	**221 880.74 €**

La commune devrait percevoir le FCTVA en 2026-2027 d'un montant de 98 713.48 €.

Entendu l'exposé de RIVIER Pascal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : décide de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat (Fonds Vert).

ARTICLE 2 : décide de déposer une demande de subvention auprès du Département (contrat de territoire 2024).

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 21 mars 2024.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

.../...

Envoyé en préfecture le 27/03/2024
Reçu en préfecture le 27/03/2024
Publié le 27/03/2024
ID : 031-213101876-20240321-2024_030-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2024 – acte n° 2024-030 – page 3/3
Thème :	7.5 - SUBVENTIONS
Objet :	Demande de subvention auprès de l'ETAT (Fonds Vert) et du DEPARTEMENT (Contrat de territoire 2024) pour les « Travaux de rénovation énergétique (Chauffage, Ventilation, Climatisation) de la médiathèque et de la salle du Trépadé suite à la mise en place des panneaux photovoltaïques »

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Le Premier Adjoint au Maire
SÉVERAC Philippe

La Secrétaire de Séance
ROUER Aurélie

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 21 mars 2024 publié sur le site Internet de la collectivité le 27 MARS 2024